

4.1- Document graphique

PLAN DES SERVITUDES
PLAN LOCAL D'URBANISME
Commune de Lirac
Département du Gard



éch. : 1/5 000 ème.

- Servitude A4 : libre passage des engins mécaniques pour les opérations d'entretien des cours d'eau
- Servitude AC1 : périmètre de protection de 500 m en périphérie des monuments historiques
- Servitude I4 : lignes de transport électrique
- Servitude de la zone inondable - se reporter au zonage détaillé du P.P.P.U.
- Après approbation du P.L.U.**
- Servitude AC1 : Périmètre Délimité des Abords en périphérie des monuments historiques
- EN PROJET**
- Effet de la servitude I3 : relative à l'établissement des canalisations de distribution et de transport de gaz

PROCEDURE	prescription	délibération arrêté de projet	approbation
Elaboration du P.O.S.	26/11/83	5/03/86	17/07/87
1ère modification			25/09/90
1ère mise à jour	26/11/92		23/07/95
2ème modification			9/12/92
1ère révision simplifiée	26/02/03		annulée
2ème révision simplifiée	02/02/06		7/03/09
1ère révision du P.O.S. - élaboration du P.L.U.	27/02/09 et 23/05/14		28/02/2020
3ème modification			27/02/15
M. 91, annexion du PPA	13/10/15		

